

Objectifs :

- Identifier les enjeux d'une bonne gestion du registre des parts sociales
- Repérer les sources disponibles
- Identifier la relation entre les parts sociales et le fonctionnement institutionnel, les apports et l'engagement de l'adhérent de la Coopérative

Programme :

1. Le capital social au travers des dispositions statutaires

- Engagement (article 8 des statuts) : durée, adhésion, départ du coopérateur
- Présentation des différentes catégories de parts sociales en coopérative
- Critères de souscription (article 14 des statuts)
- Variabilité du capital social
- Rémunération du capital social
- Remboursement de parts
- Possibilités d'augmentation du capital social
- Les pouvoirs du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales et leurs limites

2. Les responsabilités financières

- Liées au capital social
- Liées aux fonctions occupées dans la coopérative

3. La gestion du capital social et du fichier adhérents

- Les livres obligatoires
- La mise à jour du capital social et du registre des adhérents, une obligation juridique
 - Gestion des adhérents devenus « inactifs »
 - Analyse des situations les plus fréquentes
 - Présentation de la nouvelle procédure de radiation issue de l'arrêté de mise en conformité des statuts du 28/11/17 au JO du 11/05/17
 - Le réajustement du capital social en fonction de l'activité
 - Le suivi des périodes d'engagement
 - Les transmissions de parts
 - Formalisation des décisions à prendre face à ces situations

Intervenant : Juriste Coop de France Alpes Méditerranée

Méthode pédagogiques & documents remis :

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques, exemples de cas. Diaporama

Document remis : Livret stagiaire

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement. Des exercices et des jeux ludiques permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances.

Public : Directeur et personnel administratif de la coopérative

Prérequis :

Tarifs :



Anciennement Catalog TPE PME

Prise en charge à 100% des coûts pédagogiques pour les entreprises de moins de 50 salariés (Inscriptions obligatoire via le site OCAPIAT)

Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -

Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

N° organisme de formation : 93130483113 - [Coop de France Alpes Méditerranée](http://Coop.de.France.Alpes.Mediterranee) référencé sur Datadock

Bulletin d'inscription

À retourner à : cfleury@coopdefrance-alpesmediterranee.coop avant le 28 septembre 2020

Entreprise/Coopérative :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Nom, Prénom	Fonction	Adresse mail pour envoi convocation

Facturation de la formation :

A votre entreprise

A votre OPCA

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le / / 2020

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

Notre référent Handicap se tient à votre disposition pour l'accueil et le déroulement de votre formation.

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.

Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -
Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975